



A COMPLETER PAR L'EQUIPE SOIGNANTE

Pour les résidents malades :

- Information des malades
- Renforcement de l'hygiène des mains
- Maintien en chambre dans la mesure du possible
- Arrêt ou limitation des activités collectives (incluant salle à manger)
- Mise en place d'une signalisation (dossier soins/planification des soins/ portes...)

Pour le personnel de la structure :

- Renforcement de l'hygiène des mains et friction à l'aide d'un produit hydro-alcoolique (PHA) avant et après contacts directs avec les malades ou leur environnement
- Information / formation du personnel
- Port de gants non stériles à usage unique si risques de contact avec liquides biologiques
- Lors des soins à risque de projection :
 - Port d'un tablier plastique à usage unique
 - Port d'un masque

Pour le personnel malade :

- Mise à l'écart des soins du personnel symptomatique
- Avertir le médecin du travail

Pour les visiteurs :

- Information des visiteurs par voie d'affichage
- Présentation des visiteurs au personnel avant d'entrer dans la chambre
- Mise à disposition de produit hydro-alcoolique pour l'hygiène des mains

Au niveau de l'établissement :

Mesures de gestion environnementale :

- Mise en place du bionettoyage **quotidien** de l'environnement proche du malade

Si nécessaire :

- Report des admissions de nouveaux résidents

- Informer l'équipe opérationnelle d'hygiène